

MONSEIGNEUR D'HERICOURT
(Printemps – été 1835)
pp. 343-349

Abréviations

AMJ, Corr : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

Annales : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890. 796 pages.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer.

KIEFFER ET DELAPLACE : PP. DELAPLACE R.P. et KIEFFER, *La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*, 2ème édition de l'ouvrage de DELAPLACE revue et refondue par le P. KIEFFER, Paris, 1915, tome 1, 454 pages, tome 2, 490 pages.

SR YVES LE GOFF : SJDC. Sœur Yves LE GOFF, *L'affaire d'Autun, 1835-1851*. Tapuscrit, 66 pages.

Page	Note
Numéro de la séquence	
<hr/>	
343, 1	<p>Un projet mal perçu : la congrégation de pères Saint-Joseph - 1 Sous l'angle de la congrégation du Saint-Esprit.</p> <p>11. Point de vue de biographes spiritains d'Anne-Marie Javouhey.</p> <p>KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 36-37 et 78-79.</p> <p>Les auteurs de cet ouvrage, tous deux membres de la congrégation du Saint-Esprit, incriminent l'évêque d'Autun et l'archevêque de Paris. Considérant que les projets de la religieuse étaient « un empiètement sur la juridiction spirituelle régulière », ces derniers auraient « agi auprès du Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit » .</p>
	<hr/>

Un projet mal perçu : la congrégation de pères Saint-Joseph - 1 Sous l'angle de la congrégation du Saint-Esprit.

12. Point de vue de l'abbé Fourdinier, supérieur général des spiritains.

Mais sans même arguer de la sorte, pour l'abbé Fourdinier, supérieur général des spiritains, l'initiative d'Anne-Marie Javouhey aurait été un coup d'autant plus sérieux que la congrégation du Saint-Esprit n'essuyait que des déconvenues. En 1792, elle s'était vu confisquer la maison de la rue des Postes dont elle était propriétaire depuis 1731. Sa récupération en 1816 n'avait été que toute théorique car entre-temps, la maison avait été vendue. Son prédécesseur, l'abbé Bertout, se battit ardemment pour sa restitution. A force de ténacité, il rentra en possession du lieu historique en 1822. Le séminaire put à nouveau fonctionner. Cependant, advinrent de nouvelles turbulences, il fut fermé en 1830, à nouveau ouvert un an plus tard. Mais alors éclata l'épidémie de choléra, le bâtiment fut réquisitionné. Quand tout rentra dans l'ordre, l'armée refusa de partir. Ce fut le coup de grâce pour le malheureux supérieur, épuisé de tant de luttes. Il mourut en 1832, son neveu, l'abbé Fourdinier reprit le flambeau. En 1835, la maison était rendue aux spiritains. Au moment où la congrégation espérait reprendre ses marques, voici que surgissait un possible concurrent.

Sur la congrégation du Saint-Esprit, de sa fondation en 1703 à sa refondation en 1848, voir Paul COULON, *Claude-François Poullart des Places et les Spiritains – De la fondation en 1703 à la restauration par Libermann en 1848*, Paris, Karthala, 2009, 801 pages. Et dans cet ouvrage, pp. 493-528, le combat de l'abbé Bertout, dans l'article de Marie-Christine VARACHAUD, « D'un naufrage à un sauvetage : Jacques-Madeleine Bertout (1753-1832) – Sixième supérieur général du séminaire du Saint-Esprit ».

343, 1

Un projet mal perçu : la congrégation des pères Saint-Joseph (2). Sous l'angle d'Anne-Marie Javouhey.

La religieuse ne comprenait pas l'inquiétude que lui manifestait l'abbé Fourdinier :

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 277,2, p. 30, à Rosalie, 22 janvier 1834. Original, SJDC.

« je ne pouvais le Croire, puisqu'au contraire Cela dois leur aider dans des travaux qui leur donne tant de peine, et Si peu de resultat. »

Pourtant, en août 1835, elle y croyait encore :

AMJ, *Corr*, t. 2, 344,6, p. 163, à Marie-Thérèse, 9 août 1835. Original, SJDC.

Elle avait l'espoir qu'il y aurait assez de prêtres à Mana « pour commencer l'association des Pères Saint-Joseph »

Mais en novembre, elle renonçait :

AMJ, *Corr*, t. 2, L 354,4, p. 184, à l'abbé Gondin, 6 novembre 1835. Original, SJDC.

« J'nose plus me Meller du choix des prêtres a envoyer, il faut quil s'adresse à Mr le Spr du St Esprit ; tout mes peine nont abouti a pas grand chose. »

Pour une approche plus large, voir mon article : « Frères et sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Regard sur un échec de mère Javouhey » dans : TRUCHET Bernadette et ZORN Jean-François (dir.), *Hommes et femmes en mission*, Paris, Karthala, 2017, pp. 49-69.

343, 1

343, 1	<p>Le mécontentement de Mgr Lemerrier, évêque de Beauvais. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, L 313,7, p. 96, à Marie-Thérèse, 12 décembre 1834. Original, SJDC. KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 29-31.</p>
343-344, 1	<p>Le soutien de l'archevêque de Paris à l'évêque de Beauvais. KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 32.</p>
344, 2	<p>La médaille miraculeuse. Joachim BOUFLET et Philippe BOUTRY, <i>"Un signe dans le ciel" - Les apparitions de la Vierge</i>, Paris, Grasset, 1997, 475 pages, pp. 108-115.</p>
344-345, 2	<p>Anne-Marie Javouhey et la médaille miraculeuse. La guérison de Michel Roger : SJDC. CLO, correspondance de sœur Clotilde Javouhey, lettre du 10 janvier 1835. C'est une lettre qui relate dans le détail la guérison de Michel Roger. Sa relation se conclut sur une demande de « un cent » de ces médailles. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 326,1, p. 129, à l'abbé Gondin, curé de Chabeuil, 27 février 1835. Original, SJDC. La religieuse conclut le succès des multiples démarches auprès de l'archevêque de Paris qui autorise « la sainte messe » dans la chapelle de la rue Mondovi par un « Grâces à Marie, conçue sans péché ». AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 321,4, p. 119, à Marie-Thérèse, 7 février 1835. Original, SJDC. Cette lettre dit la force de la médaille miraculeuse, cite le cas de Michel Roger, des sœurs, et informe de l'envoi des 200 médailles.</p>
345-346, 3	<p>Bénigne Urbain du Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun. Annales p. 548. KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 52. Jacques-Olivier BOUDON, <i>L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905</i>, Paris, Cerf, collection Histoire religieuse de la France, 1996, 589 pages. Dans cette étude du corps épiscopal français au temps du concordat, cet évêque est mentionné en introduction, p. 15, signalé p. 41 pour sa conversion « spectaculaire » et à contre-courant des comportements de la noblesse à laquelle il appartient, son rôle dans la sortie de l'abbé Rousselet de la congrégation des Sulpiciens pour le rejoindre à Autun, enfin p. 322, est évoqué le rôle de son ami l'archevêque de Besançon dans sa nomination, si jeune à l'évêché d'Autun. Galerie d'images. Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun</p>

346-347, 3	<p>Le cadre du conflit à venir. KIEFFER ET DELAPLACE, 2, p. 43-60. Dans ces pages, les auteurs livrent le cadre plus large du conflit qui survient. Voir aussi du P. J. CREUSEN, « Les instituts religieux à vœux simples », dans : <i>Revue des communautés religieuses</i>, 1^{ère} partie, mai 1940, pp. 52-62, 2^{ème} partie, 1945, pp. 34-43.</p>
346-347, 3-4-5	<p>La dramatique entrevue entre l'évêque d'Autun et Anne-Marie Javouhey. SR YVES LE GOFF, pp. 15-19. Archives de l'évêché d'Autun. Série VIII, 114, 2d, 29 avril 1835, dispositions signées par Anne-Marie Javouhey et les sœurs. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 344,8, p. 163, à Marie-Thérèse, 9 août 1835. Original, SJDC. « Monseigneur a agis avec toute la finesse d'un Diplomatte promesse, menace, tout a Etez Employez, je pourrai ajouté <u>Ruse</u> mais Ce mot ne Convien pas a lEveque, mais il va parfaitement a Monsieur <u>Dericourt</u>. » Cette dissociation entre « l'Eveque » et « Monsieur <u>Dericourt</u> » (souligné de surcroît) recèle un trait caractéristique de la religieuse : elle portait un respect sans limite à l'homme qui portait le « saint habit » mais ce n'était pas un respect béat. Encore fallait-il que l'intéressé s'en montrât digne.</p>
347-348, 4-6	<p>Le désarroi d'Anne-Marie Javouhey et la signature des sœurs du chapitre. Lettre du curé Rocault au curé Rogeau du 17 octobre 1845, cité par SR YVES LE GOFF, p. 19.</p>
348-349, 7	<p>La riposte. Lettres des trois communautés de Rouen, 12 juillet 1835, citées par SR YVES LE GOFF, p. 20-21. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 345 p. 164-165, à Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, 15 août 1835. SJDC, copie de l'original, établie au même moment que celui-ci par sr Bathilde Laparre. La citation « Bien convaincue de mon insuffisance... » est dans la 2^{ème} section, p.165.</p>
349, 7	<p>Arrivée de l'abbé Lafon à la Mana. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 340,1 p. 154 à sr Madeleine Collonge, 21 juillet 1835. Original SJDC.</p>
349, 7	<p>Signature imminente de l'arrêté ministériel relatif à la petite expérience à la Mana. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 344,5 p. 162 à Marie-Thérèse, 9 août 1835. Original SJDC.</p>